

MUNICIPALITÉ SAINTE-THÉRÈSE DE GASPÉ

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 et 2023

Le conseil municipal a adopté le 17^e jour de décembre 2020, les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'exercice financier 2021 et l'adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

Les charges prévues pour l'exercice financier 2021 s'établissent comme suit :

Administration générale	400 500 \$
Sécurité publique	136 300
Transport	341 000
Hygiène du milieu	399 100
Santé et Bien-être	12 200
Aménagement, urbanisme et développement	50 100
Loisirs et culture	50 600
Frais de financement	39 800

TOTAL DES CHARGES 1 429 600 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Remboursement en capital de la dette	108 400
Affectation	14 500

**TOTAL DES CHARGES
ET CONCILIATION À DES FINS FISCALES** **1 552 500 \$**

Pour payer les charges et la conciliation à des fins fiscales mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les revenus suivants :

REVENUS

Taxes	1 008 950 \$
Paiement tenant lieu de taxes	16 750
Transferts	436 500
Autres revenus de sources locales	90 300

TOTAL DES REVENUS **1 552 500 \$**

Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations.

Total des dépenses anticipées

ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023
811 700 \$	303 285 \$	

Les dépenses en immobilisations pour l'année 2021 sont les travaux de voirie de la rue du havre, rue des vignaux et la route centrale pour un montant de 261 000\$, ces travaux sont subventionnés par le programme RIRL à 90%. Le pavage de la rue du Village 170 700\$, et la rénovation des stations de pompage SP-1 et SP-1A au montant de 380 000\$. Pour l'année 2022, les travaux prévus sont le remplacement de l'émissaire d'égouts 255 000\$, travaux de pavage rue du Quai 33 285\$ et le remplacement de la thermopompe de l'hôtels-de-ville au montant de 15 000\$ ces derniers travaux seront subventionnés par le programme de la T.E.C.Q. 2019-2023.

COMPTE DE TAXES 2021

TAXES FONCIÈRES

Le taux de taxes foncières à taux variés demeure les mêmes comparativement à l'année 2020

	2020	2021
Résiduelle (Résidentielle)	0.9000	0.9000
Immeubles de 6 logements et +	1.0700	1.0700
Immeubles non résidentiels	1.5500	1.5500
Immeubles industriels	1.6500	1.6500
Terrain vagues	1.6500	1.6500
Immeubles agricoles	1.1350	1.1350

TARIFS AQUEDUC, ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT

Le tarif d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement diminue, il passe de 550 \$ à **500 \$**, étant donné l'élimination de la dette de l'assainissement des eaux. Pour ceux qui bénéficient du service d'aqueduc uniquement, le tarif demeure le même que l'année 2020 soit **345\$**.

Le tarif pour les utilisateurs munis d'un compteur d'eau demeure à **0.69 \$** du mètre cube.

TARIF POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le tarif des matières résiduelles pour les unités résidentielles demeure le même à **250 \$**.

Donné à Sainte-Thérèse de Gaspé
Ce 19^e jour de janvier 2021

Le directeur général
Yan Ritchie